

Arrêtés de Protection de Biotope en Picardie

« Le Marais de Comporté » à Urcel (02)



Situation géographique

Le site protégé de 4,2 ha du « Marais de Comporté » se situe sur la commune de Urcel, à 4 km au sud-Ouest de Laon. Situé en plein coeur de la Forêt de Pinon, le marais se trouve à proximité de la D65, dans la vallée de l'Ardon.

Milieu naturel



Le site fait partie de la Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et floristique (ZNIEFF) n° [02LAN111](#) (Marais d'Ardon d'Etouvelles à Urcel). La vallée de l'Ardon forme une dépression et présente un paysage diversifié.

Le fond de la dépression se compose de landes humides, de vasques tourbeuses, de prairies humides et de boisements très hétérogènes. Les versants plus secs sont plutôt occupés par des landes sèches, des forêts de chênes et de résineux, ainsi que des landes à genévriers. L'Ardon a formé une cuvette qui s'est remplie de tourbe. Au niveau des versants, affleurent des sables de Bracheux, reposant sur de l'argile.

Cette tourbière présente de petites cuvettes d'eau acide remarquablement bien conservées et des types de milieux qui ont quasiment disparu, constituant l'habitat de prédilection de nombreuses espèces végétales et animales. Les landes sèches et humides ne sont formées que de surfaces relictuelles.

Flore



Peu d'études ont jusqu'alors été menées dans les Marais de Comporté. Toutefois, plusieurs espèces végétales rares à exceptionnelles ont pu être décrites.

Le centre de la cuvette est occupé par la Linaigrette à feuilles étroites, les rives sont colonisées par le Rynchospore blanc et les Rossolis, espèces végétales remarquables en Picardie et bénéficiant d'une protection nationale. Les zones tourbeuses ont été formées par l'accumulation des restes de Bruyère à quatre angles mais aussi de callune et de sphaignes comme la Sphaigne papilleuse.



D'autres espèces bénéficient également de mesures de protection, comme le Jonc rude, la Laïche filiforme ou bien encore le Potamot à feuilles de renouées.

Faune



Les tourbières acides constituent également l'habitat de prédilection de la Dolomède, araignée peu fréquente habituée aux eaux acides et aux landes ou aux marais. On note également la présence de plusieurs espèces de libellules des milieux acides comme la Cordulie à deux tâches. Une espèce est également remarquable, le Sympètre noir.



Gestion du site

Le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie a acquis le site et oeuvre depuis plusieurs années, en partenariat avec la commune, les usagers locaux et plusieurs partenaires financiers pour préserver les richesses exceptionnelles. La gestion du site par le CSNP permettra d'entretenir, préserver, développer et valoriser le patrimoine naturel, afin de garantir l'équilibre biologique des milieux et la conservation des biotopes nécessaires à l'alimentation, la reproduction, au repos et à la survie des espèces végétales et animales protégées. Plusieurs espèces protégées ont été détruites en 2003-2004 après des opérations de drainage. Le CSNP a engagé des opérations de restauration qui ont déjà permis en 2005 de voir réapparaître des espèces protégées.

Réglementation

La protection du site fait l'objet d'une réglementation précise, décrite par arrêté préfectoral de protection du biotope du 1er Septembre 2006. Le dépôt de matériaux, les travaux du sol et de constructions susceptibles d'altérer le milieu, l'emploi ou le déversement de produits chimiques,

le camping, ainsi que l'introduction d'espèces animales et végétales sont formellement interdits. L'allumage de feux n'est pas autorisé (exception faite pour l'entretien du site). La circulation de tout véhicule à moteur est interdite sur à l'exception de ceux autorisés.



Renseignements

DIREN de Picardie
Cité administrative
56, rue Jules Barni
80 040 Amiens Cedex
Tel : 03 22 82 90 40
Fax : 03 22 97 97 89
www.picardie.ecologie.gouv.fr
diren@picardie.ecologie.gouv.fr



Direction Régionale de l'Environnement
PICARDIE

Plan de situation





©DIREN Picardie, Décembre 2007